

Conditions générales d'inscription aux formations SimLabS

1. Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des formations organisées par le SimLabS, qu'il s'agisse de formations courtes, de certificats universitaires ou de toute autre activité de formation continue.

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

2. Inscription

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire prévu à cet effet sur le site internet du SimLabS : www.simlabs.be

Toute inscription est enregistrée sous réserve des places disponibles.

Les formations étant organisées en groupes à effectif limité, chaque inscription entraîne la réservation d'une place ainsi que la mobilisation de ressources pédagogiques, administratives et logistiques.

3. Confirmation de l'inscription

L'inscription est considérée comme provisoire jusqu'au paiement des frais d'inscription.

Elle devient définitive dès réception du paiement complet ou, lorsqu'un accord écrit de paiement échelonné a été accepté par le SimLabS, dès le respect des modalités convenues.

Le SimLabS se réserve le droit d'annuler une inscription ou d'attribuer la place à une personne figurant sur liste d'attente en l'absence de paiement à la date d'échéance mentionnée sur l'invitation à payer.

Clause particulière pour le personnel HUB* : L'e-mail de confirmation d'inscription vaut confirmation définitive pour les formations reprises dans le catalogue de formations de l'HUB et identifiées comme telles sur la page web de la formation.

4. Modalités de paiement

Les frais d'inscription sont payables selon les modalités précisées dans l'invitation à payer ou sur la facture.

Toute demande de paiement échelonné doit être formulée avant l'échéance indiquée et faire l'objet d'un accord écrit avec le SimLabS.

À défaut d'un tel accord, les conditions de paiement mentionnées dans l'invitation à payer ou la facture restent applicables.

Clause particulière pour le personnel HUB* : Les formations reprises dans le catalogue de formations de l'HUB et identifiées comme telles sur la page web de la formation sont intégralement prises en charge financièrement par l'institution. Aucun frais n'est donc à la charge du participant, sous réserve de l'accord préalable de son chef de service pour l'inscription à la formation. Attention : en cas d'absence à la formation, des frais seront facturés au participant, conformément aux modalités précisées au point 5 du présent document.

5. Annulation par le participant

Toute demande d'annulation doit être communiquée par écrit au SimLabS : contact@simlabs.be

En cas d'annulation par le participant, les conditions suivantes s'appliquent :

- **Plus de 30 jours calendrier avant le début de la formation** : aucun frais d'annulation ;
- **Entre 30 et 15 jours calendrier avant le début de la formation** : 50 % des frais d'inscription restent dus ;

- **Moins de 15 jours calendrier avant le début de la formation** : 100 % des frais d'inscription restent dus ;
- **À partir du premier jour de la formation, en cas d'absence ou d'abandon en cours de formation** : la totalité des frais d'inscription reste due.

Ces dispositions tiennent compte des frais administratifs, pédagogiques et organisationnels engagés ainsi que de la réservation d'une place au sein d'un groupe à effectif limité.

Clause particulière pour le personnel HUB* : En cas d'absence à la formation, le SimLabS se réserve le droit de réclamer au participant le paiement du coût de la formation, sauf si cette absence est dûment justifiée. Le justificatif devra être soumis aux autorités compétentes de l'HUB (chef de service, de département, etc.) pour validation. Si le justificatif est validé, aucun frais de formation ne sera réclamé au participant.

6. Remplacement d'un participant

Jusqu'à **10 jours ouvrables avant le début de la formation**, un participant empêché peut être remplacé par un collègue appartenant au même établissement ou à la même institution, sous réserve de l'accord préalable du SimLabS et du respect des éventuels prérequis.

7. Situations exceptionnelles

En cas de maladie, d'accident ou de toute autre circonstance exceptionnelle indépendante de la volonté du participant, celui-ci est invité à en informer le SimLabS dans les meilleurs délais et à transmettre tout justificatif utile.

Chaque situation sera examinée individuellement. Le SimLabS pourra, sans y être tenu, proposer un report d'inscription, un avoir ou toute autre solution jugée appropriée.

8. Modification ou annulation d'une formation par le SimLabS

Le SimLabS se réserve le droit de reporter, modifier ou annuler une formation, notamment en cas de nombre insuffisant de participants, d'indisponibilité d'un formateur ou de toute circonstance indépendante de sa volonté.

Dans ce cas, les sommes déjà versées seront intégralement remboursées ou, avec l'accord du participant, reportées sur une session ultérieure. Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée.

9. Protection des données

Les données personnelles communiquées dans le cadre de l'inscription sont traitées exclusivement aux fins de l'organisation administrative, pédagogique et logistique des formations, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

10. Acceptation des conditions générales

En validant son inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter sans réserve.

11. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. En cas de contestation, les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

*HUB : Hôpital Universitaire de Bruxelles